

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 4 février 2025 - Délibération n° 2025/02/01

OBJET : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 NOVEMBRE 2024.

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 février, à dix-huit heures trente-huit, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 28 janvier, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : FAURE Josette – DESLOGES Georges – DUBOUIS Sandrine – BOUDEAU Philippe – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – GARGUEL Karine – BOSLE Alain – LAGRAVE-MALIVERT Annick – BENABDELMALEK Clément – DESSEAUVE Nadine – CLOCHON Bruno – DUBREUIL Raymond – PARAYRE Régis – BERTELOOT Dominique – MEYER Christian – CATHELOT Guy – MOREAU Jean-Claude – DAURY Claudine – PAROT Jean-Pierre – ROYERE Joël – SALADIN Christine – LAINE Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – LAGRANGE Serge – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – LEHERICY Joseph – NOURISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – GAILLARD Thierry – DUGUET Pierre – PATAUD Annick – LAPORTE Martine - GODET Serge – LANDREVIE Laurence – PICOURET Michel

Etaient excusés : COTICHE Thierry – RIGAUD Régis – FINI Alain – DUGAY Jean-Pierre – FERRAND Marc – BUSSIÈRE Jean-Claude – LAROCHE Michel – CALOMINE Alain – TROUSSET Patrick – CAILLAUD Monique – AUGUSTYNIAC Jérôme

Pouvoirs :

1. M. AUGUSTYNIAC Jérôme donne pouvoir à Thierry GAILLARD
2. M. FINI Alain donne pouvoir à Alain BOSLE
3. M. RIGAUD Régis donne pouvoir à Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT
4. M. DUGAY Jean-Pierre donne pouvoir à Jean-Michel PAMIES
5. Mme CAILLAUD Monique donne pouvoir à Nadine DESSAUVE
6. M. COTICHE Thierry donne pouvoir à Georges DESLOGES
7. M. LAROCHE Michel donne pouvoir à Dominique BERTELOOT

Suppléances : GODET Serge – LANDREVIE Laurence – PICOURET Michel

Secrétaire de séance : Laurence LANDREVIE

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	40	47			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
39	3	5			

Le procès-verbal de la séance du 5 novembre 2024 a été envoyé avec la convocation.

M. Le Président demande s'il y a des corrections à apporter.

Après en avoir débattu, le Conseil communautaire :

→ Adopte le PV de la séance du 5 novembre 2024.

Fait et délibéré les jours et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.

